

COMPTE-RENDU

Session de travail de la ville de Belle-Baie

TENUE: 06/02/2024 à 18 h 30

Présence :

Présents / présentes:

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

A. Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

W. St-Laurent, greffière municipale

D. Boudreau, greffière adjointe

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens

R. Doucet, trésorier

1. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale constate le quorum.

3. PROPOSITION DE DONS ET SUBVENTIONS 2024

Le comité de dons, formé du conseiller Arseneau et de la conseillère Larivière, s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'année, soit les 9 et 24 janvier 2024 afin de travailler la liste des subventions et dons pour 2024.

Le document présenté démontrant un solde de 8 100 \$ sera présenté aux membres du conseil pour adoption lors de la réunion ordinaire du 20 février prochain.

4. DEMANDE DE REZONAGE :

4.1 2024-1 rue Principale – secteur Beresford

Une demande de modification au zonage a été soumise à la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) par Franco Haché de *Infinite Properties Corp.* pour la propriété située au 784 rue Principale et portant le NID 20925020 dans le but d'aménager un développement domiciliaire de logement de 32 à 34 unités. La demande a été placée à la disposition des membres du conseil.

Une rencontre est prévue avec le développeur, le directeur des services aux citoyens Marc-André Godin et le gestionnaire des travaux publics Serge Gionet. Le gestionnaire de la croissance et du développement Vincent Poirier y participera également.

4.2 164, rue Kent Lodge – secteur Beresford

Une demande de modification au zonage a été soumise à la CSRC par Derrick St-Pierre pour la propriété située au 164 rue Kent Lodge et portant le NID 20888194 afin de permettre la construction de logement de 4 unités.

À l'heure actuelle les usages permis dans cette zone, dont « Zones de type R1-1 » ne permettent pas la construction de logements de 4 unités.

5. PROJET D'ACCOMPAGNEMENT – COMMUNAUTÉ PAR LES ARTS ET LA CULTURE

Un projet d'accompagnement et de formation des municipalités dans le perfectionnement de leurs compétences en aménagement culturel du territoire est offert dans le cadre du programme *Faire communauté par les arts et la culture* et permettra à huit communautés acadiennes et francophones d'adopter une politique culturelle, de se doter de plans culturels stratégiques et de

développer des projets rassembleurs. La gestion de ce projet sera sous la direction de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAPNB) en étroite collaboration avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB). Deux ressources seront assignées à ce projet et Line Godbout les encadrera dans la gestion de tous les dossiers relatifs à l'accompagnement soutenu des municipalités impliquées.

Le consensus du conseil est que la municipalité confirme son engagement de participation.

La greffière municipale Wanda St-Laurent va communiquer avec Line Godbout à cet effet.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 06 sur la proposition du conseiller Doucet.

X 

Danica Boudreau
Greffière adjointe